

Le passeport vaccinal est-il vraiment la bonne solution ?
Une analyse du groupe d'experts "Psychologie et Corona".
13 mars 2021

Un passeport vaccinal est un document (physique ou numérique) certifiant qu'une personne a été vaccinée. Le certificat d'immunité atteste quant à lui que la personne a été infectée et est immunisée contre le SRAS-Cov-2. L'idée d'introduire l'un ou l'autre de ces documents circule aux niveaux national et européen, l'objectif déclaré étant une mise en œuvre avant l'été. Le groupe d'experts "Psychologie et corona" s'est penché sur cette question sous l'angle de la psychologie et des sciences du comportement.

Un passeport vaccinal peut viser la protection individuelle ou groupale. Dans le premier cas, on entend minimiser les risques pour une personne qui visite une région ou un pays où l'infection est très répandue (par exemple, contre la fièvre jaune au Congo). Cet usage spécifique pose peu de soucis et ressemble aux réglementations actuelles pour certains déplacements. Pour la protection groupale, qui correspond davantage à l'ambition actuelle des autorités de l'UE, il s'agit avant tout d'offrir des garanties à la destination d'accueil. Dans ce contexte, un défi médical majeur concerne le degré auquel une personne vaccinée peut encore transmettre la maladie. À l'heure actuelle, l'immunité induite par le vaccin ou la guérison reste largement inconnue. Certes, un ajout utile pourrait être d'élargir le champ d'application de ce passeport à la documentation des résultats des tests et même des tests positifs antérieurs, indiquant une immunité potentielle. Même dans ce cas de figure, on n'éviterait pas tous les problèmes.

Une première difficulté du passeport vaccinal concerne le risque de discrimination. Le rythme actuel de la campagne de vaccination est très lent (seuls 6% ont reçu la première dose à ce jour). Accorder des droits spéciaux aux personnes vaccinées alors que seulement une minorité a eu accès à la vaccination est un vrai obstacle ! Pour ne prendre que cet exemple, les jeunes adultes (18-25 ans) devraient aujourd'hui attendre le plus longtemps pour retrouver l'accès aux activités et événements nécessitant un passeport vaccinal. Une telle perspective risque de réduire la motivation à respecter les mesures sanitaires et à susciter des tensions entre les groupes vaccinés et non vaccinés. C'est aussi sans compter les personnes qui n'auront pas accès à la vaccination pour des raisons médicales (maladies inflammatoires spécifiques). Que faire dans de tels cas, notamment pour garantir la confidentialité des données médicales face à des non-professionnels de la santé.

Une deuxième question concerne la motivation à se faire vacciner. Les autorités ont toujours affirmé que la vaccination reposerait sur une base volontaire, une stratégie accueillie par beaucoup, et singulièrement par les experts Psychologie et Corona, comme un moyen idéal pour diminuer l'hésitation à se faire vacciner et capitaliser sur des normes sociales positives. En toute logique, le passeport vaccinal peut donner à penser que le gouvernement rend indirectement le vaccin obligatoire. Même s'il a toujours été clair que le fait de ne pas se faire vacciner expose au risque de la maladie, cette évolution vers un passeport vaccinal fait intervenir des considérations différentes et peut mettre à mal le discours officiel des autorités. Outre un renforcement de la position des "anti-vaccins" (environ 10 % de la population) qui trouveraient ainsi un argument de plus à leur opposition, une conséquence potentielle du passeport vaccinal est indubitablement de mettre à mal l'attitude positive actuelle qui fait pencher les personnes hésitantes vers la vaccination.

Un troisième problème concerne la mise en œuvre effective du passeport vaccinal. À la lumière des difficultés dans la livraison des masques et l'organisation de la vaccination, on peut douter que l'introduction d'un passeport vaccinal se déroule sans heurts. Or, un des arguments en faveur du passeport vaccinal est de relancer le secteur du tourisme le plus rapidement possible et de manière sûre. L'Union européenne elle-même a concédé que l'introduction de ce passeport prendrait du temps, et que l'idéal serait que les pays européens adoptent une position commune. Le passeport vaccinal est donc tout sauf

une solution rapide. Sans parler des coûts éventuels qui peuvent constituer un obstacle supplémentaire pour certaines franges de la population.

Certains responsables parlent de changer le passeport en un passeport COVID reprenant une preuve de vaccination, des résultats de tests négatifs récents, ou même des informations sur des infections antérieures (certificat d'immunité). Si cette option peut atténuer les responsabilités en matière d'accessibilité, de discrimination, de liberté individuelle et de sentiment d'autonomie, cette option cache également certains pièges, notamment la possibilité de fausse déclaration de résultats négatifs aux tests ou d'antécédents d'infections antérieures, voire de corruption et, dans les cas extrêmes, de comportements à risque tels que l'exposition volontaire au virus. La durée précise de l'immunité est une autre difficulté que ne résout pas le certificat COVID. Et puis l'idée que les citoyens devraient présenter divers documents pour voyager (même dans l'espace Schengen) ou pour se rendre dans certains lieux (allant du restaurant à des festivals) contrevient à l'idéal générale de libre circulation chère aux citoyens comme aux politiques.

Dans ce contexte, il est manifeste que la vaccination à grande échelle reste la stratégie clé de choix pour rouvrir la société à des niveaux proches, voire égaux, à ceux d'avant la pandémie. En réduisant au maximum la fenêtre temporelle entre le premier et le dernier individu vacciné, il sera plus facile d'argumenter que nous visons une liberté collective qui ne peut être atteinte qu'avec un niveau d'immunité de groupe suffisamment élevé. La ligne d'action privilégiée consiste donc à maximiser la couverture vaccinale, en l'accompagnant de mesures efficaces de dépistage, de traçabilité et de quarantaine. A défaut, on créera discrimination et frustration et on encouragera le parasitisme voire la fraude.